

Les concours à Genève: "Maman bobo"

Autor(en): **Steffen, Carlo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-76958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les concours à Genève: « Maman bobo »

Pour mieux comprendre – ou essayer de comprendre – le malaise qui s'est installé à propos des concours dans la sphère des milieux architecturaux genevois, il suffit de voir ce que sont devenus les concours réalisés ces dix dernières années dans notre canton.

Ils se classent en trois catégories :

- projets exécutés par le lauréat
- projets exécutés par les primés
- projets embourbés ou portés disparus.

PAR CARLO STEFFEN,
CAROUGE-GENÈVE

Projets exécutés par le lauréat

Ce sont principalement :

- Genève, ACR de la Croix-Rouge
- Plan-les-Ouates, école communale
- Veyrier, école communale
- Meinier, école communale
- Grand-Saconnex, halle de fret, aéroport
- Vernier, centre communal
- Vernier, Services Industriels
- Chêne-Bougerie, cycle d'orientation
- Genève, hôtel de police.

Projets exécutés par les primés

En dix ans, trois projets lauréats ont été écartés en faveur de projets primés pour des raisons bien différentes dans chacun des cas :

- *Genève: Musée de la Croix-Rouge*
Les concurrents sont devenus des figurants. Le maître d'œuvre a en effet décidé de réaliser le projet de l'un de ses invités. (Exemple réel d'ouverture perdu.)
- *Genève: ancien Palais des Expositions (UNI III, parc, salle de concerts)*
Le lauréat a été écarté parce qu'il ne justifiait pas d'un professionnalisme résidentiel suffisant sur Genève. Donc l'opportunité d'ouverture a été ainsi gâchée par la curée des viennent-ensuite.
- *Grand-Saconnex: Ecole supérieure de commerce*
Le lauréat est écarté en faveur du troisième prix par un second juge-

ment de coulisse, invoquant après coup un défaut majeur, sans laisser au lauréat la possibilité d'adapter son projet aux nouvelles exigences de l'utilisateur.

Les trois projets lauréats écartés avaient une rigueur et une clarté dans leur parti architectural qui leur avaient permis d'être recommandés par le jury pour la suite de l'étude en vue de l'exécution.

On ne peut s'empêcher de penser que ces trois exemples de mise à l'écart sont des bavures à éviter à tout prix. Elles déstabilisent la confiance des concurrents et des jurys.

Projets lauréats embourbés ou portés disparus

Nous constatons qu'une bonne part des projets lauréats de ces dix dernières années sont portés disparus ou se sont embourbés de telle manière qu'ils n'ont pratiquement pas ou ont peu d'espoir de voir le jour.

Ce sont en particulier :

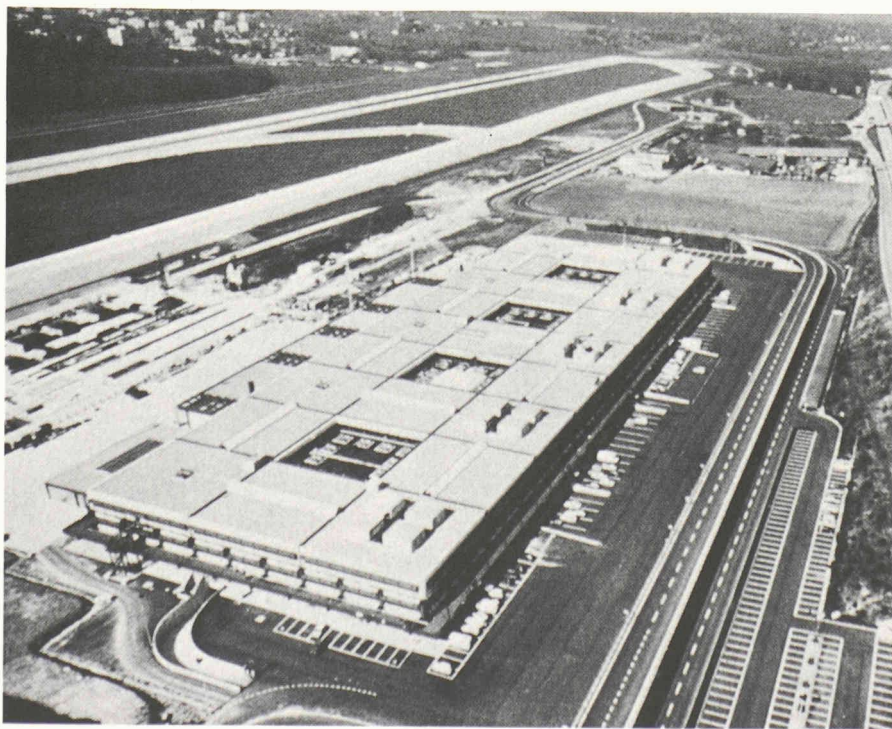
- Chêne-Bougerie, aménagement de quartier
- Genève, logements Alambra
- Meyrin, centre culturel
- Lancy, centre culturel
- Genève, aménagement de la plaine de Plainpalais
- Carouge, aménagement de la place d'Octroi
- Genthod, centre communal
- Genève, logements Acacias
- Confignon, centre communal.

Certains de ces projets sont devenus obsolètes – ont été amputés –, archivés après référendum ou pétitions d'opposants, d'autres ont répondu à des programmes trop lourds ou trop ambitieux; ils rouillent sur une voie de garage.

Profil des concours genevois

Ingrédients :

- un mandant avec un utilisateur, un programme et un site
- un jury
- des concurrents.
- Le mandant est d'abord et surtout le secteur public, son utilisateur est pressé, le programme est bien trop



La halle de fret de l'aéroport de Genève (architectes : M. Fornallaz, A. Guillard, J. Hentsch).

souvent chargé, le site est, dans la plupart des cas, résiduel ou le fait d'une vacance encombrante.

- Le jury est respectable avec ses ingénieurs, ses architectes et ses conseillers, tous proches des idées (préconçues) du maître de l'ouvrage.
- Les concurrents choisis sont exclusivement des résidents ou pratiquants établis dans le canton.

Rappel des buts et objectifs des concours

Pour un maître d'ouvrage

Avantages :

- Confronter plusieurs solutions.
- Qualités des projets améliorées par l'émulation de la concurrence.
- Faible investissement d'étude.

Contraintes :

- Devoir bien établir et poser le problème de l'utilisateur et de son programme.
- Constituer un jury avec lequel il engage un maximum de confiance.
- Entreprendre la réalisation.

Pour les architectes

Avantages :

- Situer et affirmer son architecture par rapport à la concurrence.
- Exécution de l'éventuel mandat.
- Possibilité d'être publié.

Désavantages :

- Investissement important.
- Peu de chances de réalisation.

Situation actuelle

Aujourd'hui, Genève a principalement une politique de répartition des mandats publics fondée sur le système de la diminution de la hauteur de la pile des candidats.

Le secteur privé, pour sa part, est autarcique: le promoteur est architecte, l'architecte est promoteur. Le promoteur et l'architecte indépendants l'un de l'autre se faisant rares, le critère de quantité l'emporte sur celui de qualité, d'où une dégringolade et une pauvreté architecturales bien remarquées par les observateurs suisses et étrangers qui visitent Genève.

Si les concours ouverts se font rares, les quelques concours restreints publics ou privés ne peuvent satisfaire

la demande du potentiel des architectes, des bureaux d'étude et des groupes d'étudiants de notre canton.

Il faut, et on doit, par les concours, permettre à ce potentiel de dégager ceux qui, par la qualité de leurs idées et de leur travail, rehausseront le niveau architectural que Genève est en droit de posséder.

Il serait donc judicieux que continuent et s'organisent plus de concours à Genève.

Ceux dont l'importance ou le programme le permettront seront des concours ouverts à tous.

Il faut ouvrir le plus possible les concours à des concurrents suisses et des régions françaises voisines.

Les concours restreints doivent avoir un ou plusieurs invités extérieurs.

Les jurys doivent être aussi compétents que les concurrents, plus courageux dans leur jugement. Ils devraient comprendre un ou plusieurs représentants des hautes écoles ainsi que des invités extérieurs, architectes ou experts.

Il faut veiller (et c'est le rôle d'organismes comme la SIA) à ce que les programmes soient bien élaborés, qu'ils correspondent aux besoins réels de l'utilisateur, sans saturer le potentiel constructible de l'espace mis à disposi-

tion, même si c'est un luxe dans un canton comme le nôtre.

Il faut un climat de confiance plus sûr entre le mandant et le jury pour garantir au projet lauréat de se réaliser.

Concours à venir ?

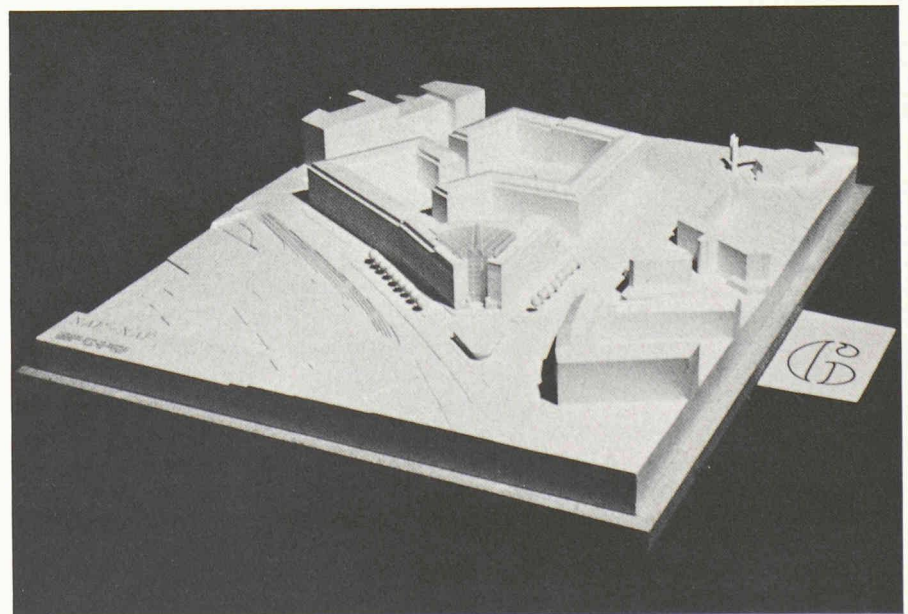
Prudence et discrétion des milieux préposés; néanmoins, la Ville nous promet de renouer avec les concours, mais en même temps elle resserre les cordons de sa bourse. Faut-il espérer que les concours qu'elle organisera ne seront pas des feux follets ?

A Genève, nombreux sont ceux qui guettent les concours dans d'autres cantons, heureusement moins protectionnistes que nous; d'autres se rappellent fort à propos leurs origines confédérales pour assouvir ce besoin de concours.

Mais ira-t-on jusqu'à Alexandrie, au risque de se brûler les ailes ?

Adresse de l'auteur :

Carlo Steffen
Architecte SIA
12, rue du Roi-Victor-Amé
1227 Carouge-Genève



Bâtiment administratif pour le Haut-Commissariat des Nations Unies. (Lauréat : Bureau d'architecture A. Gallay, J. Berger, C. Steffen; collaboratrice : A. Gruffat.)